

ont réussi à être implantés dans certaines collectivités parce que des gens y ont cru, sont allés travailler bénévolement à leur préparation, et ils ont permis, dans plusieurs cas, par ces emplois temporaires, de conserver des emplois à long terme et d'en créer grâce à d'autres mesures.

● (1710)

C'est pour cette raison que nous allons retrouver au cours des deux prochaines années une infusion de 280 millions de dollars dans le cadre de ce programme qui, nécessairement, aura des effets bénéfiques sur toute l'économie canadienne et surtout un effet direct sur le problème du chômage au Canada. Ce programme RELAIS résulte de la fusion du programme que nous connaissons depuis le mois d'octobre avec tous les programmes créateurs d'emplois en vertu de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage qui également ont connu un immense succès à travers le pays et particulièrement dans ma propre région, dans la région de la Gaspésie, où nous avons été en mesure, au cours de l'an dernier d'embaucher des gens qui touchaient des prestations d'assurance-chômage, de les faire travailler dans la forêt en vue d'enrayer l'épidémie de la tordeuse de l'épinette, ce qui a permis à ces associations de réembaucher tous ces travailleurs au cours de l'automne et de leur permettre de travailler de 20 à 30 semaines, et de toucher à nouveau les prestations d'assurance-chômage.

Il est évident que l'addition de 100 millions de dollars, monsieur le Président, dans le cadre de ce programme, sera bénéfique évidemment pour les gens de ma région et également pour plusieurs régions à travers le pays. Ce nouveau programme RELAIS, monsieur le Président, englobera également les programmes d'emplois communautaires et les programmes Été-Canada, c'est-à-dire le volet communautaire des emplois du Programme Été-Canada et, finalement, le Programme de développement communautaire que nous connaissons depuis déjà trois ans au pays, c'est-à-dire que ce nouveau programme RELAIS permettra d'aider surtout les régions hautement défavorisées, et lorsque je regarde mon collègue de Saint-Jean-Est, il est évident que la région de Terre-Neuve qui fait partie d'une région défavorisée au Canada aura sa quote-part de projets et sera en mesure de bénéficier de ces programmes.

Finalement, monsieur le Président, le quatrième volet de ces programmes de création d'emplois sera le Programme Croissance locale de l'emploi. Ce programme consistera à contribuer au développement à long terme de l'emploi surtout dans les régions où le taux de chômage est persistant et où évidemment la reprise économique sera probablement plus lente que dans d'autres régions du pays. C'est pour cela qu'un tel programme sera, cela est évident, extrêmement important pour une région comme l'Est du Québec et pour les provinces Maritimes.

Voilà donc, monsieur le Président, brièvement les quatre composantes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration où nous avons tenté de réunir dans le cadre de ces quatre composantes toute la variété de nos programmes en vue de permettre à la population canadienne, aux travailleurs qui veulent avoir accès à ces programmes, plus de facilité et une meilleure compréhension.

Évidemment, il existe un autre volet dont j'aimerais parler présentement et qui m'intéresse au plus haut point ainsi que plusieurs de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, et je suis sûr que nos amis de l'opposition se préoccupent également

de ce problème, c'est celui de l'embauche des jeunes. Le Budget de mardi dernier a démontré que le gouvernement fédéral voulait s'attaquer directement au problème épineux de la jeunesse au pays. On se souviendra peut-être qu'au début de janvier le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, lors de la conférence fédérale-provinciale à Edmonton, avait invité ses collègues provinciaux à travailler de concert avec lui pour tenter d'en arriver à des solutions rapides au problème du chômage chez les jeunes.

On a annoncé dernièrement le Programme Été-Canada par l'intermédiaire duquel, au cours de la période estivale, nous allons réussir à créer 70,000 emplois au pays. Et à la suite de la présentation du Budget mardi dernier, nous serons certainement en mesure d'en créer davantage. Il s'agit seulement de se référer aux 95 millions de dollars qui ont été consacrés au programme de subventions salariales à travers le pays. Nous aurons, grâce à cette mesure, la possibilité d'aider des entreprises à embaucher des jeunes où ils pourront acquérir l'expérience indispensable pour entrer sur le marché du travail. Je crois qu'il s'agit d'un volet extrêmement important et que nous aurons l'occasion, au cours des prochaines semaines, de parler davantage de ce que le gouvernement canadien entend faire pour la jeunesse au pays.

En terminant mes remarques, je voudrais quand même signaler que la région de la Gaspésie et la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre, retireront également leur part de ce budget. Lorsque nous analysons les chiffres relatifs au taux de chômage du mois de mars nous nous rendions compte que l'Est du Québec avait le palmarès pour le taux de chômage. Je suis sûr que grâce à ce budget, par l'entremise des divers programmes de création d'emplois et d'autres programmes, nous serons en mesure de résoudre ce problème épineux du chômage et de procurer l'emploi au plus grand nombre de gens possible.

[Traduction]

**M. Orlikow:** Madame le Président, j'ai une question à poser au député. Notre pays compte presque deux millions de chômeurs. Selon les données du gouvernement, le taux de chômage sera de 12.5 p. 100 cette année et de 11.5 p. 100 l'an prochain. Chaque mois, il en coûte un milliard de dollars aux contribuables pour financer le programme d'assurance-chômage. En somme, nous payons des gens 1 milliard de dollars par mois à ne rien faire.

Le député a dit que la Gaspésie détenait le record de chômage au Canada. Si nous pouvons nous permettre de payer des gens un milliard de dollars à ne rien faire, pourquoi le député laisse-t-il le gouvernement affirmer que nous ne sommes pas capables de verser 2 milliards de dollars par année pour créer de l'emploi? Pourquoi ne pouvons-nous pas utiliser au moins la moitié de l'argent que nous versons en prestations d'assurance-chômage pour permettre à des Canadiens d'accomplir des choses utiles dont leur pays a tellement besoin.

[Français]

**M. Bujold:** J'espère, monsieur le Président, que le député n'est pas en train de proposer l'abolition du régime d'assurance-chômage au pays. Il faut quand même reconnaître que beaucoup de travailleurs au pays sont des travailleurs saisonniers et que l'assurance-chômage leur permet de vivre à l'année longue. Il a fait allusion à ma propre région. Il est évident que